



Commentaires sur le guide de la FAO sur la responsabilité sociale dans les chaînes de valeur des pêches et de l'aquaculture

19 Juillet 2019

Nous apprécions les efforts de la FAO pour associer les parties prenantes, y compris les associations de pêche artisanale, l'industrie et la société civile dans les discussions pour un *guide de la FAO sur la responsabilité sociale dans les chaînes de valeurs des pêches et l'aquaculture*.

Nous avons une série de commentaires, liés à l'approche générale et à la structure du document proposés. Comme ils sont à notre avis fondamentaux, il est difficile de les introduire, comme suggéré, dans le texte proposé sur internet sans changer la structure du texte ni l'approche. Nous les envoyons donc comme une contribution séparée.

COMMENTAIRES SUR L'APPROCHE

Généralement, nous trouvons que l'approche proposée ne convient pas comme guide pour la pêche artisanale, notamment dans les pays en développement :

- Bien qu'il y ait une reconnaissance de l'importance du secteur artisanal dans l'introduction, les dispositions énoncées dans le guide dépassent de loin les capacités des opérateurs de chaînes de valeurs artisanales (trop techniques, trop coûteuses) et ne répondent pas aux besoins spécifiques des acteurs de la pêche artisanale, souvent engagés dans le secteur informel, en particulier les femmes. Ce document sera, selon nous, principalement utile aux compagnies industrielles.
- Les compagnies (industrielles) sont vues dans ce guide comme étant la seule partie agissante, avec les travailleurs de la pêche eux-mêmes considérés comme des bénéficiaires passifs. Nous estimons que, pour le secteur artisanal, l'objectif de ce guide devrait être l'émancipation de tous les hommes et les femmes, impliqués dans les chaînes de valeur de la pêche artisanale.



- Le guide ignore également que beaucoup d'éléments qui détermineront le bien-être des communautés de pêche artisanale et amélioreront la responsabilité sociale, dépendent des gouvernements (comme l'accès aux ressources, l'accès aux services de base – l'eau potable, électricité, les installations sanitaires, la collecte de déchets, etc.).

À notre avis, ce guide ne couvre pas toutes les opérations en amont et en aval dans la pêche artisanale: de l'approvisionnement en intrants (constructeurs de bateaux) à la production, manipulation après la pêche, transformation, transport, commercialisation, distribution, et vente au détail. En particulier, le guide ne fait pas référence aux problèmes spécifiques rencontrés par les femmes dans les chaînes de valeur de la pêche artisanale.

Nous pensons que l'approche proposée sera principalement utile pour les entreprises qui sont déjà prêtes à agir pour la responsabilité sociale, et l'approche proposée sera un moyen pour elles de voir leurs efforts reconnus, peut-être grâce à un système de « certification sociale ». C'est problématique, car cela ne prend pas en compte les impacts potentiels négatifs sociaux et environnementaux qu'une compagnie peut avoir sur l'environnement au sens large, et qui peuvent affecter négativement les opérations de pêche artisanale, ainsi que la sécurité alimentaire des populations locales. Par exemple, une entreprise de production de farines de poisson en Afrique de l'Ouest qui prend des mesures pour améliorer les conditions de travail de ses salariés pourrait, si on suit l'approche proposée par le guide, finir par être certifiée comme « socialement durable », alors que ses actions contribuent à la fois à décimer les ressources de petits pélagiques et mettent en péril la sécurité alimentaire des populations locales, en redirigeant les captures, destinées à la transformation artisanale pour la consommation humaine, vers la production de farines de poisson.

SUGGESTIONS POUR LA STRUCTURE

Toutefois, étant donné les importants aspects sociaux de la pêche artisanale des chaînes de valeur, reconnus dans les directives volontaires de la FAO pour garantir des pêches artisanales durables dans le contexte de la sécurité alimentaire et l'éradication de la pauvreté (VG-SSF) et le fait que dans de nombreux pays, en particulier les pays en développement, les hommes et les femmes du secteur artisanal, constituent la majorité des travailleurs de la pêche, la pêche artisanale pourrait bénéficier de conseils sur l'amélioration de la responsabilité sociale. Nous estimons qu'un **guide spécifique** devrait donc être développée sur les pêcheries artisanales. La référence pour cette section devrait être les VG-SSF, en particulier (mais pas seulement) le chapitre 6 sur les aspects sociaux,



ainsi que la convention n° C188 de l'OIT sur le travail dans le secteur de la pêche, qui s'applique également aux pêcheurs du secteur artisanal.

Le guide devrait être un outil pour aider toutes les parties prenantes à mettre en œuvre ces instruments, par le biais de plans d'action nationaux / régionaux d'action multi-acteurs, d'une manière qui responsabilise les hommes et les femmes du secteur de la pêche artisanale.

Ces orientations seraient utiles aux gouvernements pour promouvoir des chaînes de valeur socialement responsables en les aidant à utiliser ces instruments internationalement reconnus pour améliorer leur législation et leurs actions nationales et en soutenant les efforts déployés par les travailleurs des chaînes de valeur de la pêche artisanale.

Dans ce contexte, un certain nombre de dispositions fondamentales, qui ne figurent pas dans le projet actuel de guide, devraient être introduites, notamment: la question des droits fonciers, la gestion responsable des ressources, l'adaptation au changement climatique, la lutte contre la pollution, la promotion de la sécurité alimentaire.

Les chaînes de valeur de la pêche artisanale sont beaucoup plus variées et diverses que les chaînes de valeur de la pêche industrielle (des personnes différentes font la pêche, le transport du poisson de la pirogue au rivage, l'écaillage du poisson, la découpe, la transformation, le transport, la vente, etc). Il est important que l'ensemble de la chaîne de valeur, c'est-à-dire tous ces opérateurs, soient bien identifiés et pris en compte lors de l'élaboration du guide.

Les orientations devraient également accorder une attention particulière aux femmes dans les chaînes de valeur de la pêche artisanale, car les problèmes auxquels elles sont confrontées pour améliorer la durabilité sociale de leur travail sont très spécifiques et différent de ceux des hommes.

Au cours du dialogue à Rome sur le guide, certains participants ont estimé qu'un outil spécifique sur la pêche artisanale poserait la question de savoir si un acteur de la chaîne de valeur appartient à la catégorie artisanale ou industrielle. Nous ne considérons pas que cela pose un problème, car nous pensons que chaque intervenant décidera lui-même des suggestions qui s'appliquent à lui-même / à son entreprise.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de faire appel à un organe externe pour classer les participants dans la catégorie soit artisanale ou industrielle dans le but d'évaluer leurs actions, selon les standards proposés, en vue de mesurer comment les objectifs de responsabilité sociale ont été atteints. Nous pensons plutôt que ce sont les communautés participantes elles-mêmes, à travers leurs organisations, qui apporteront des améliorations à la durabilité sociale, sans devoir être évaluées par un organisme extérieur.



Dans ce contexte, ce guide devrait promouvoir les meilleures pratiques pour chaque type d'acteur de la chaîne de valeur et les standards proposés par le guide devraient être adaptés périodiquement de manière à inclure les meilleures pratiques innovantes mises en place par les communautés de pêcheurs et leurs organisations.

Certains aspects que nous aimerions voir abordés dans un guide pour la pêche artisanale:

Droits humains et dignité

- Amélioration de l'accès à l'éducation dans les communautés de pêche, en particulier des enfants et des femmes
- Amélioration de la couverture de sécurité sociale pour tous les pêcheurs et les femmes de la pêche
- Équipements sanitaires à bord (toilettes, etc)- Cela contribuera non seulement à une meilleure hygiène, mais aidera également les femmes à accéder aux emplois de la pêche - l'absence de toilettes à bord constitue un obstacle de taille pour l'accès des femmes comme membre d'équipage sur les bateaux de pêche artisanale

Droits du travail

- Santé et sécurité à bord. Le rôle central des capitaines de bateaux artisanaux devrait être reconnu. Les capitaines devraient être formés à améliorer leurs compétences en navigation, à tenir une liste des membres d'équipage, à s'assurer que tous les membres de l'équipage portent un gilet de sauvetage, à donner les premiers secours en cas d'accident à bord, etc.
- Promotion du port de gilets de sauvetage et programmes nationaux pour assurer à chacun, homme ou femme, prenant la mer à la mer, l'accès à un gilet de sauvetage.

Accès à la justice

En cas de collision en mer avec un navire industriel ou lorsqu'un chalutier détruit des filets de pêche artisanale, il devrait y avoir une possibilité de compensation, voire d'action en justice.

Les communautés de pêcheurs devraient également pouvoir accéder à la justice lorsque leur accès au poisson est menacé par une exploitation industrielle - par exemple lorsque les femmes transformatrices de poisson sont privées de matière première par des usines produisant de la farine de poisson.



Transparence, consultation et participation

Les lois et les informations pertinentes concernant les questions sociales devraient être disponibles dans un format accessible aux communautés de pêcheurs

Des organisations professionnelles nationales fortes, fonctionnant de manière transparente et soucieuse de l'égalité des sexes, devraient être soutenues

Pour plus d'informations, prière de contacter :

CAOPA : caopa.peche@gmail.com

CFFA : cffa.cape@gmail.com